



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Centres d'information et d'orientation

Question écrite n° 63771

Texte de la question

M Andre Delehedde appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale et de la culture, sur la charge de travail des services d'information et d'orientation. Si, dans le cadre de la renovation pedagogique, sont crees 5 000 postes d'enseignants du second degre - ce qui est tout a fait justifie - il apparait necessaire de maintenir le rapport entre le nombre de conseillers d'orientation psychologues et le nombre d'enseignants qui est actuellement de 1 pour 100 enseignants. Cela devrait deboucher sur la creation de 50 postes dans les services d'orientation alors qu'aucune creation n'est prevue. Il lui demande les mesures qu'il entend prendre tant sur le plan des personnels que sur celui des moyens financiers, afin de permettre aux centres d'information et d'orientation (CIO) de faire face aux besoins enormes des jeunes en matiere d'orientation.

Texte de la réponse

Reponse. - Les conseillers d'orientation psychologues ont eu en charge, en moyenne, 1 175 eleves du second degre au cours de l'annee 1991-1992. La loi de finances 1992 a comporte une dotation permettant la creation de vingt emplois de conseiller d'orientation psychologue qui ont ete attribues aux academies ayant le plus fort taux de charge, le maximum national s'elevant a 1 387 eleves. Dans le projet de loi de finances 1993, la priorite a ete donnee aux emplois d'enseignants destines a faire face a l'augmentation des effectifs en college et a favoriser la mise en oeuvre de la renovation pedagogique des lycees. Afin de permettre aux conseillers d'orientation psychologues d'assurer les nouvelles missions qui leur sont devolues et compte tenu de l'augmentation des effectifs du second degre a la rentree 1992, la creation d'un certain nombre d'emplois de conseillers d'orientation psychologues sera demandee lors des travaux preparatoires a la loi de finances pour 1994.

Données clés

Auteur : [M. Delehedde Andr](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63771

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale et culture

Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 novembre 1992, page 5062